



AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6245 INTITULÉ :**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 6245 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 6200 AFIN DE RÉGIR
L'ORIENTATION DES ÉCRANS ÉLECTRONIQUES À AFFICHAGE VARIABLE ET DE BONIFIER L'APPARENCE
DES VITRINES COMMERCIALES À L'INTÉRIEUR**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6245
AVIS VOUS EST DONNÉ :**

QUE le conseil municipal a adopté, à une séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2016, le projet de règlement numéro 6245 ;

QUE le projet de règlement numéro 6245 consiste à éviter que les écrans électroniques à affichage variable ne deviennent une source de distraction visuelle pour les automobilistes, les motocyclistes et les cyclistes et à bonifier l'apparence esthétique des vitrines commerciales;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement numéro 6245, le 12 décembre, à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de la Ville de Bois-des-Filion, située au 485, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion ;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou la mairesse suppléante de la Ville de Bois-des-Filion expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

QUE ce projet de règlement, peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion, située au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion, pendant les heures ordinaires de bureau ;

QUE le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le présent avis est également affiché à l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 30 novembre 2016.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier